

**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue mardi le 5 septembre 2017 au lieu et à l'heure ordinaire des séances sont présents(es), Mme Rachel Tardif, M. Donald Lavoie, M. Jean-Rock Michaud tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse.

Mme Émilienne Boucher, siège no. 3 est absente.
M. Étienne Bélanger, siège no.1 est absent.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, Mme Pascale Fortier est présente ainsi que Mme Karine Marquis secrétaire.

OUVERTURE

Après un moment de silence Mme Gitane Michaud, Maire ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 17-09-05-205

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} AOÛT 2017**

Résolution numéro : 17-09-05-206

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 soit accepté tel que rédigé en y apportant la modification à la résolution 17-08-01-196 ou nous aurions dû lire le titre « Estimation pour travaux souffleuse Larue » et non « Annonce par appel d'offre vente souffleuse Blanchette ».

Adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

Résolution numéro : 17-09-05-207

MMQ : Invitation pour le pouvoir de faire une différence le 31 août dernier.

Ministère de la Santé et des Services sociaux : Invitation à participer à l'appel de propositions de projets dans le cadre du programme d'aide financière de la SQRPA.

Mini-Scribe : Information sur l'ADMQ et ses programmes.

SQ : Lecture des constats et amendes de la municipalité.

À19H12 : Arrivée de Mme Émilienne Boucher, conseillère au siège no. 3.

Pascal Bérubé : Don de 200.00\$ pour le 100^e de la municipalité.

Mot vert du mois : 3RV, réduire, réutilisation, recyclage et valorisation.

Programme politique familiale : Projet de soutien financier dans le cadre d'une démarche MADA (municipalité amie des aînés).

Chemin à double vocation : Aucun volume de bois nets marchands, toutes essences, ne sera transporté par la route du Portage et le 5^e rang Ouest.

Adopté à l'unanimité.

PLAINTÉ DE RÉSIDENTS DU LAC-DES-JONCS

Résolution numéro : 17-09-05-208

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu qu'à la suite d'une plainte de résidents du Lac-des-Joncs qui concerne les chiens errants, une roulotte illégale se stationnant aux abords du Lac et des feux de joie a été déposée à la municipalité. Nous demanderons à la SQ de faire plus de surveillance sur notre territoire et d'émettre des constats par rapport au règlement 225 et 226 et une nouvelle affiche sera installée en y ajoutant : « remorquage à vos frais ».

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE M. JEAN-MAURICE DESCHÊNES

Résolution numéro : 17-09-05-209

Il est proposé par M. Donald Lavoie, appuyé par Mme Émilienne Boucher et résolu que la municipalité des Hauteurs acquiesce à la demande de M. Jean-Maurice Deschênes de mettre fin à ses activités commerciales et d'en changer l'usage. M. Deschênes devra enlever son enseigne.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE M. STÉPHANE DESCHÊNE

Résolution numéro : 17-09-05-210

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par Mme Émilienne Boucher et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise M. Deschênes à traverser le chemin du 4^e rang Est pour effectuer des travaux sous-terrain servant à acheminer l'eau d'érable vers sa station de pompage situé sur le rang 5. Les travaux seront entièrement défrayés par l'Érablière Deschênes et il devra remettre le chemin tel qu'avant les travaux.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DE L'ÉCOLE DES HAUTS-PLATEAUX DE LA
SOURCE**

Résolution numéro : 17-09-05-211

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs collaborera avec l'école des Hauts-Plateaux de la source pour une traverse piétonnière entre la porte de l'école située à l'ouest et le stationnement ouest de l'Église. La municipalité s'engage à peindre des lignes jaunes sur la chaussée.

Adopté à l'unanimité.

**LISTE DES COMPTES À PAYER
LISTE DES DÉBOURSÉS**

Résolution numéro : 17-09-05-212

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que la liste des comptes à payer soit acceptée au montant de 51 212.35\$ et la liste des déboursés du mois d'août 2017 au montant de 156 898.48\$.

Adopté à l'unanimité.

Les Alarmes 911	302.84\$
Fonds d'informations sur le territoire.....	24.00\$
Centre du camion Denis	207.59\$
Dépanneur du Coin.....	243.79\$
DF Rouleau	10 896.37\$
Éco Centre de la Mitis.....	29.71\$
Les entreprises JML inc.	8 211.25\$
Formules Municipales.....	95.06\$
Mallette.....	505.89\$
Matériaux Fidèle Lévesque BMR.....	59.71\$
Ministre des Finances	11 148.00\$
M.R.C. de la Mitis.....	19 242.39\$
Resto Hydraulique.....	22.85\$
Serrurier clef mobile	5.20\$
Télé communications de l'est.....	197.70\$
Ville de Mont-Joli.....	20.00\$

TOTAL : 51 212.35\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité des Hauteurs certifie qu'il y a les crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Pascale Fortier, dg/sec.trés.

DEMANDE DE PAIEMENT
RÉNOVATION G.D.

Résolution numéro : 17-09-05-213

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Donald Lavoie que la municipalité des Hauteurs procèdera au deuxième et dernier versement au montant de 2 319.05\$ pour les travaux terminés au CLSC résolution 17-06-19-153 à Rénovation G.D. Le premier versement était de 17 246.25\$ pour un total de 19 565.30\$.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE PAIEMENT
YVAN PLANTE

Résolution numéro : 17-09-05-214

Il est proposé par Mme Émilienne Boucher, appuyé par M. Donald Lavoie que la municipalité des Hauteurs autorise le paiement de M. Yvan Plante pour la collecte du recyclage, des rebus et des matières organiques, pour le mois d'août 2017, tel que stipulé dans le contrat annuel.

Adopté à l'unanimité.

APPEL DE CANDIDATURES
EMPLOYÉS VOIRIE D'HIVER

Résolution numéro : 17-09-05-215

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu que la Municipalité des Hauteurs ira en appel de candidatures pour trouver des employés pour le déneigement des chemins d'hiver. Une annonce sera mise dans l'Info de les Hauteurs du mois de septembre ainsi qu'un affichage dans les endroits publics.

Adopté à l'unanimité.

PERMIS DE VENTE D'ALCOOL

Résolution numéro : 17-09-05-216

Il est proposé par M. Jean-Rock Michaud, appuyé par Mme Rachel Tardif et résolu que la municipalité des Hauteurs a fait une demande de permis de vente d'alcool au coût de 88.00\$ pour l'activité du Gala folklorique pour aider à financer le 100^e anniversaire.

Adopté à l'unanimité.

**COLLECTE, INTERCEPTION, VOIRIE ET TRAITEMENT
DES EAUX USÉES - DEMANDE D'AUTORISATION
ASSIMILÉE À UNE DEMANDE D'EXCLUSION - CPTAQ**

Résolution numéro : 17-09-05-217

CONSIDÉRANT QUE la municipalité des Hauteurs désire procéder à la réalisation de travaux de collecte, d'interception, de voirie et de traitement de ses eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le projet doit être autorisé par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QU'UNE demande d'autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture a été présentée à la CPTAQ par Tetra Tech QI inc., au nom de la Municipalité des Hauteurs, le 21 juillet 2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation déposée a pour objet l'implantation d'une nouvelle utilisation à des fins institutionnelles, commerciales ou industrielles sur au moins un lot contigu aux limites de la zone agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud et résolu à l'unanimité.

QUE la demande d'autorisation déposée à la CPTAQ doit être assimilée à une demande d'exclusion.

Adopté à l'unanimité.

PROGRAMMATION TECQ 2014-2018

Résolution numéro : 17-09-05-218

Il est proposé par Mme Émilienne Boucher, appuyé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs procède à la mise à jour de sa programmation tecq 2014-2018 et faire des demandes de prix pour :

*Reprofilage de rue, environ 1 km dans le 2^e et 3^e rang Est, environ 15 000.00\$

*Rapiéçage d'asphalte environ 2 km dans le 2^e et 3^e rang Ouest, en attente de prix.

*Toiture du garage municipal soffite, fascia, gouttière et brise-glace, en attente de prix.

*Rénover le bureau municipal, plancher, ameublements ainsi que le comptoir dans le gymnase, environ 21 000,00\$

*Éclairage du garage municipal, en attente de prix.

Bassin de rétention pour les réservoirs et installation des bollards au garage municipal.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT DE SABLE TAMISÉ

Résolution numéro 17-09-05-219

Il est proposé par Mme Rachel Tardif, appuyé par M. Jean-Rock Michaud que la municipalité des Hauteurs achète 35 voyages de sable, comme par les années passées, pour l'hiver 2017-2018 au coût de 150\$ du voyage comme en 2016 - 2017.

Adopté à l'unanimité.

NIVELEUSE

Résolution numéro 17-09-05-220

Il est proposé par Mme Émilienne Boucher, appuyé par M. Jean-Rock Michaud que la municipalité des Hauteurs autorise Construction Jalbert et Pelletier d'effectuer les travaux de niveleuse, au coût de 125.00\$ de l'heure, lorsque la température le permettra.

Adopté à l'unanimité.

VARIA

Résolution numéro : 17-09-05-221

100° DES HAUTEURS : Nous avons reçu une estimation de chez impressions RC pour les calendriers, 500 copies à 4,95\$. D'autres offres de produits nous sont suggérées. Nous attendons d'avoir d'autres estimations pour faire notre choix. Nous donnerons les épinglettes avec les armoiries des Hauteurs à l'ouverture du 100°.

L'INFO DE LES HAUTEURS : Parution de L'Info de les Hauteurs le 13 septembre 2017.

GROS REBUTS : Les gros rebuts seront ramassés le vendredi 15 septembre 2017.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Résolution numéro : 17-09-05-222

Rencontre de travail : 25 septembre 2017 à 19h00

Séance ordinaire: Lundi le 2 octobre 2017 à 19h00

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 17-09-05-223

À 20h50 sur proposition de M. Jean-Rock Michaud la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud, Mairesse

Mme Pascale Fortier, dg/sec-très